

T

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

Le 11 octobre 1993

Mu

*Le Général*  
*Chef de l'Etat-Major Particulier*

(V)

- N O T E -

-ooOoo-

à l'attention de  
Monsieur le Président de la République

O B J E T : Entretien avec le Président Habyarimana du Rwanda -  
Lundi 11 octobre 1993 à 18H30 -  
Questions de défense.

La signature des accords d'Arusha, le 4 août 1993, a contribué à réduire les tensions entre l'armée rwandaise et les unités du Front Patriotique Rwandais (F.P.R.) aux abords de la zone tampon. Les incidents se font rares, bien que le F.P.R. poursuive l'entraînement intensif de certaines de ses unités, et les discussions se poursuivent pour l'attribution des postes de commandement.

La paix reste pourtant fragile, les adversaires des accords d'Arusha restant nombreux, tant dans les rangs de l'armée rwandaise que dans ceux du F.P.R.

Le vote par le conseil de sécurité des Nations unies de la résolution 872 permet cependant d'espérer le déploiement, avant la fin du mois de décembre, de la première fraction de la force internationale (MINUAR).

Cette force, d'un volume final de 2 500 hommes, aura pour mission de superviser l'application des accords et de contribuer à la sécurité du pays. Son mandat initial est de 6 mois, renouvelables jusqu'en octobre 1995.

Le Président Habyarimana estime cependant indispensable le maintien d'une présence française.

Actuellement, le dispositif NOROIT (300 hommes), déployé dans Kigali et autour de l'aéroport, garantit la sécurité de nos ressortissants. Son départ est prévu, conformément aux accords d'Arusha, dès le déploiement du premier détachement (1 bataillon) des Nations unies à Kigali, soit à la fin de l'année 1993.

.../...

Le Président Habyarimana souhaite que la France participe à la force des Nations unies (MINUAR) en y déployant un contingent. Cette participation ne me paraît pas envisageable, en raison de l'opposition formelle du F.P.R. et du risque réel d'affrontements qui résulteraient d'une cohabitation de nos forces avec des unités qui nous considèrent toujours comme "des ennemis". En revanche les autorités belges, qui historiquement se sont appuyées sur l'ethnie tutsi ont fait des déclarations laissant entendre leur participation à la force internationale.

Notre coopération militaire devrait, par contre, être maintenue au niveau qu'elle avait avant les événements de 1990, soit une vingtaine d'assistants militaires orientés vers la formation de la gendarmerie. Mais sa reconduction dépend de l'accord du futur gouvernement de transition à base élargie qui entrera en fonction après le déploiement des Nations unies dans Kigali. Jusqu'à cette date, le dispositif actuel, soit 54 assistants militaires répartis entre Kigali et Mukamira (ville natale du Président Habyarimana) sera maintenu.

La tournée internationale du Président, son action auprès des quatre partis d'opposition associés au gouvernement ont renforcé sa position. Il reste l'interlocuteur incontournable des pays voisins et des bailleurs de fonds. Le FPR en est d'ailleurs conscient et développe de vives critiques publiques à son égard.



Général QUESNOT